

## Garantie Court Terme

### Objectifs et conditions

Alléger les engagements pris par la banque de l'entreprise pour l'accompagner au quotidien.

Les banques peuvent en effet hésiter à prendre seules tous les engagements dont l'entreprise a besoin :

- cautions bancaires pour obtenir les marchés,
- affacturage,
- crédits documentaires import,
- crédits bancaires pour les budgets de prospection, etc.

Opérations éligibles :

- Cautions sur marché France ou export (caution de soumission, de restitution d'acompte, de bonne fin, de retenue de garantie, d'achèvement) ;
- Financement des dépenses engagées dans le cadre d'une assurance prospection COFACE ;
- Lignes court termes (sous réserve qu'elles accompagnent un financement moyen ou long terme).

### Bénéficiaires

PME :

- ayant besoin de cautions bancaires pour obtenir des marchés,
- utilisant l'affacturage,
- utilisant des crédits documentaires import,
- bénéficiant de crédits bancaires pour des budgets de prospection,
- etc.

### Montant

OSEO s'approprie 50 % du risque aux côtés de la banque, en garantissant tous les concours à court-terme.

### Financeurs

- [OSEO](#)

### Contacts

*3 contacts trouvés :*

- [OSEO Ile-de-France Est - Financement & Garantie](#)
- [OSEO Ile-de-France Ouest - Financement & Garantie](#)
- [OSEO Ile-de-France Paris - Financement & Garantie](#)

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Source</b>                       | OSEO ( <a href="http://www.oseo.fr">http://www.oseo.fr</a> )  |
| <b>Type d'aide</b>                  | - Garantie  |
| <b>Informations complémentaires</b> | - Pour en savoir plus sur l'Assurance prospection de la COFACE, utilisez la recherche avancée et sélectionnez "COFACE". |

### Avertissement

Ces informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de LA PLATEFORME DU CONSEIL.  
L'obtention des aides est liée à des critères relatifs à l'entreprise, son projet, ainsi qu'à un certain nombre de conditions fixées et précisées par l'organisme financeur.  
Il est donc nécessaire de s'adresser aux organismes référents pour en savoir plus sur les dispositifs et sur l'éligibilité de votre projet à une aide.

Source : © Institut Supérieur des Métiers, 2002-2007